



Tâches préparatoires

CI avocature | 3^e jour de cours

Préparation des objectifs évaluateurs

Profil de formation et des prestations (PFP)

Tâches préparatoires pour le 3^e jour de cours CI avocature

1. Lire tous les chapitres qui seront traités lors du 3^e jour de cours. Le CI avocature est construit sur la base de cette préparation, les thèmes étant approfondis pendant le jour de cours :
 - Expliquer les domaines juridiques – OE 1.1.10.3
 - Expliquer le déroulement d'une procédure judiciaire ordinaire – OE 1.1.10.4
 - Expliquer l'organisation des tribunaux et des autorités – OE 1.1.10.12
2. Compléter le Profil de formation et des prestations (PFP) intégralement et de manière aussi explicite que possible.
Au point 4a. « Activités spécifiques dans l'étude », décrivez pour chaque objectif évaluateur vos activités dans l'étude en rapport avec cet objectif évaluateur.

Documents à apporter au 3^e jour de cours CI avocature

3. Les documents suivants doivent être apportés lors du CI avocature
 - Chapitres traités lors du CI
 - Dossier de formation et des prestations S&A
 - Votre Profil de formation et des prestations (PFP)

Nous nous réjouissons de vous accueillir le samedi 23 janvier 2021 à 9h00 pour le 3^e jour de cours CI avocature à Lausanne. Nous restons volontiers à votre disposition pour toute question.

Daniel Koenig
Responsable du Groupe d'entreprises avocature pour la Romandie